

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	17ème
Nom de site		Numéro	T15722
Adresse du site	44, rue de Prony	Hauteur	R+7 (27m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Remplacement des 3 antennes existantes 2G/3G/4/5G (partage 2100MHz) par 3 nouvelles antennes entrelacées 2G/3G/4G/5G avec ajout du 3500MHz dans la 5G.		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2021
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	05/03/2026
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	05/04/2026

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500MHz).		
Détail du projet	Remplacement des 3 antennes existantes 2G/3G/4G/5G par 3 nouvelles antennes entrelacées 2G/3G/4G/5G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz, partage du 2100MHz en 4G/5G et ajout du 3500MHz en 5G), orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°		
Distance des ouvrants	3 à 5m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 0° < 5V/m - 120° < 5V/m - 240° < 5V/m 5G (3500): 0° < 4V/m - 120° < 4V/m - 240° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	31.4m pour les antennes à faisceaux fixes et orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux fixes et à faisceaux orientables fixées sur 1 mât.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

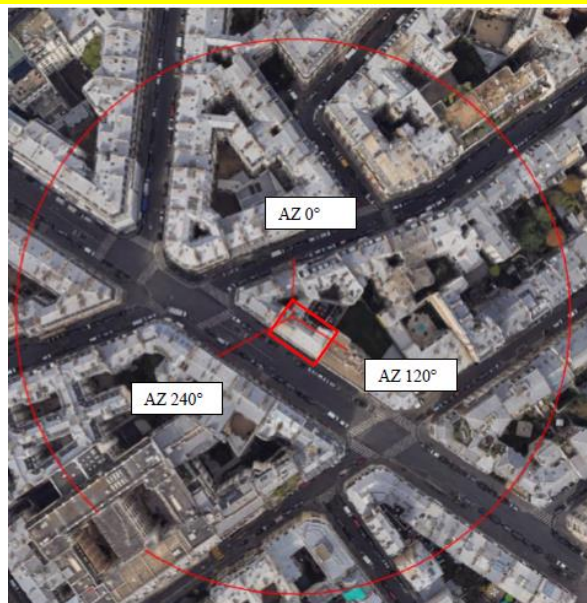
Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable
		☐
		Défavorable
		☐
		Ne se prononce pas
		☐

Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes

AUCUN ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS LES 100M



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes



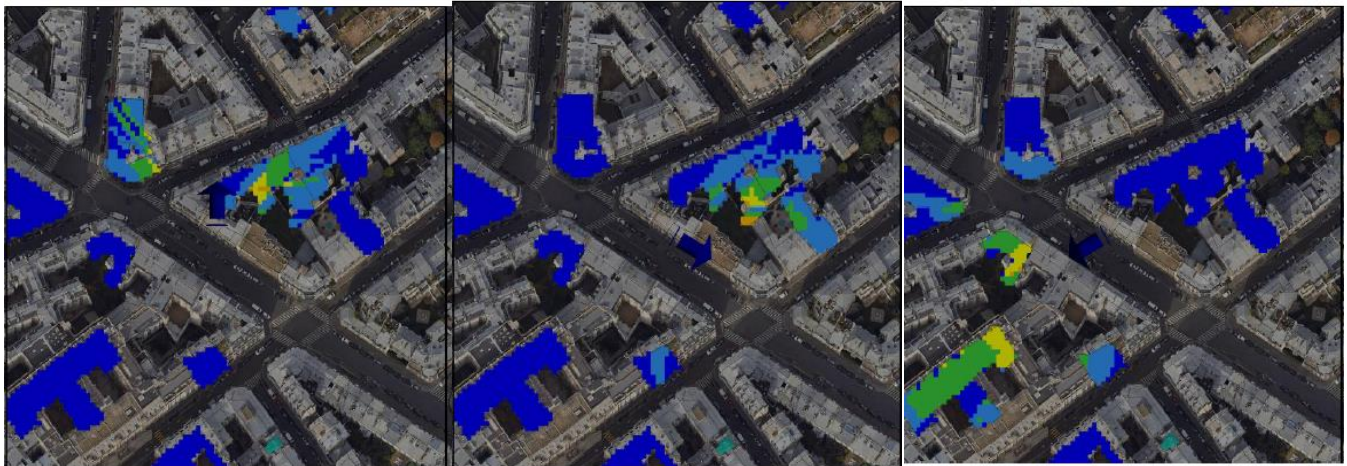
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 44 rue DE PRONY 75017 PARIS-17E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimet 0°	Azimet 120°	Azimet 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	25.5 m
Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m			

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

0°
120°
240°


Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 44 rue DE PRONY 75017 PARIS-17E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimet 0°	Azimet 120°	Azimet 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	25.5 m
Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m			

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimet 0°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimet 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant

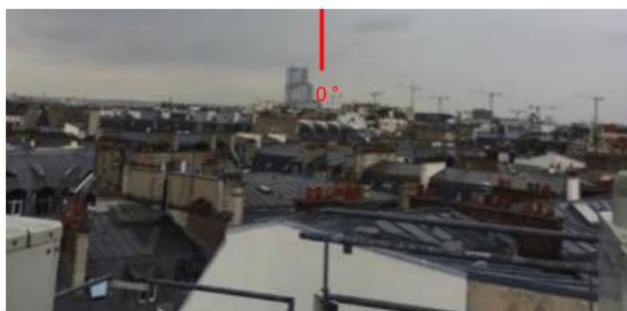


Etat projeté : Pas de modification visible depuis le rue .

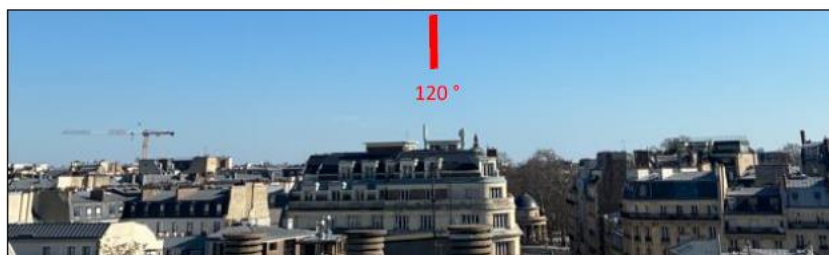


Vue des Azimuts

Azimut 0 ° :



Azimut 120 ° :



Azimut 240 ° :



